

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 58 (1920)
Heft: 46

Artikel: Armoiries communales : [suite]
Autor: Mérine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-215942>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

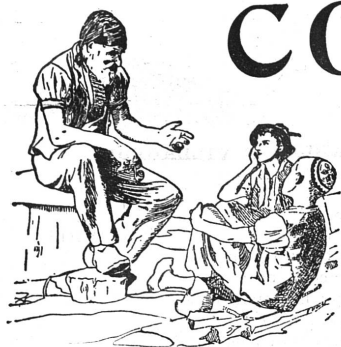
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1862, par L. Monnet et H. Renou

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, un an Fr. 8.70

ANNONCES : Canton, 20 cent.
Suisse et Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

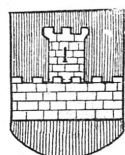
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les personnes qui s'abonneront au
CONTEUR VAUDOIS
pour 1921, recevront ce journal
gratuitement

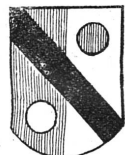
dès ce jour jusqu'au 31 décembre 1920,
en s'adressant à l'administration.
Pré-du-Marché, 9, LAUSANNE.

Sommaire du Numéro du 13 novembre 1920. Armoiries communales (*Mérine*). — *LO VILHIO DÈVESÀ* : Lou gros Zidore (*Djan Dzatye*). — L'homme seul (*C. Amstein*). La vieille pendule (*J. Petit-Senn*). — Il a sonné neuf !... (*O. D.*) Tableaux villageois (*Jean des Sapins*). — Le nouveau capitaine (*O. D.*) — Français valaisan (*M. G.*) — FEUILLETON : Fille des champs (*Dr Chateletain*).

ARMOIRIES COMMUNALES



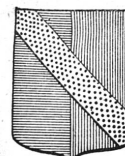
Dommarin fut jadis un bourg fortifié, ce qui explique pourquoi cette commune a adopté en souvenir du passé un écusson traversé horizontalement en son milieu par un mur d'argent crénelé, du centre duquel s'élève une tour aussi crénelée. Le fond de l'écu est rouge. Ces couleurs, rouge et blanc, sont celles du chapitre de Lausanne qui jadis fortifia Dommarin.



Duillier. — Les armes de cette commune sont divisées verticalement en deux parties égales : rouge et blanche, une barre large noire traverse obliquement l'écu de gauche à droite et de haut en bas. Sur la partie blanche et en dessus de la barre se trouve un disque rouge et sur la partie rouge, en dessous de la barre, se trouve un disque blanc. Ces armoiries figurent déjà sur un sceau du dix-huitième siècle.



Echallens porte dans ses armoiries un arbre vert dont le tronc est rouge sur un fond d'or. Cet arbre est vraisemblablement un chêne, car on le voit quelquefois « fruité » de glands. Ces armes figurent sur des sceaux des seizième et dix-septième siècles, et sur le fronton de l'Hôtel-de-Ville du bourg.



Ecublens a eu l'heureuse idée de reprendre les belles armoiries des nobles d'Ecublens. Cette commune n'en est pas moins animée de sentiments très démocratiques. Ces armoiries consistent en un écu divisé verticalement en deux moitiés rouge et bleu, une large bande d'or oblique de gauche à droite et de haut en bas traversant l'écu en biais.

Ecclépens. — Cette commune ne possède pas d'armoiries; mais elle a utilisé un sceau du dix-neuvième siècle sur lequel on distingue une barque à fond plat chargée d'une « fuste ». Ce sceau rappelle qu'au commencement du siècle dernier, les habitants d'Ecclépens voituraient les vins de la Côte, de ce vignoble à Entreroche, d'où ils étaient, par le canal de ce nom, dirigés sur Yverdon et de là en Suisse allemande. (*Ruchet*, sceaux communaux vaudois.)

Mérine.



LOU GRO ZIDORE

Patois kuetzou, Fribourg.

Iti inke l'yret on fié lulu, on fameu et on kränou type. Y paret ke l'y avé-z-à ouna nourice dau premi nimerò, ka l'yret bâti soudain avuey dé-z-épaulé karâyé, dé bré kemin dé palantzé, et dé kusset kemin dé bouratyeyré. L'y aré pu ringâ sein sé geinna avuey Samson o bin Goliath.

Sti Zidore alavé d'yerçon de sé de lé et fazey lou travail dé katrou. Kan y l'y alavé arâ, y portavé la tzeru o bin l'erse su son-n'épaula dérey lè tza-vau. Y sé geinnavé pa dé portâ à la kâva on bosset dé dou cin litre. Se lou martzau l'y avey à fêrâ on tza-vau mô kemoudou, y fazey arouva Zidore. Stisse kan l'y avey akrotchy on pi, lou lèssivé pa rékore. A la kaserna y abadavé pè lè-z-échy on kanon dé ouète. Lou gaillâ sé tzergyvè ouna raya dé tzezin dé fêrâ lou kanon dé ouète.

On yâdzou ke vuerdâvé lè vatzé, on dzounou bâ s'yret betâ à rouvâ la klyozon et voley la brezi. Zidore arouvet pri dau bovet ke fazé mina dé pa voley plyêka, inpûgné lou modzon pè lè kouarné, lè maillâ la tîça sin déchû dézot et lou kûtzè su plyêce. Lou bovet l'y a-z-à son afère; s'in dé in-d-alâ avuey dutré kou dé pi au ku, et n'a pa ré keminhy.

Kan bin lou grô Zidore yret yau kemin pâ yon, yret on to boum'infan, totèvi grahyâ, gâllâ, serves-sin et pa tzezagnyâ. Tzakon l'amavé et lou gabâvé.

To parey, oum'an ke Zidore yret akovintâ vè on grô paysan, sé trovâ avuey dou dzounou zighe ke s'yran betâ à lou tzezagnyâ, à lou fêrâ inrêdgy. Tantou lè betâvan dé pey o bin dé pyèrètè din sé galoché, tantou lè fêchtyvan dé kukârè o bin dau rêsson din son liy. Dé yâdzou, tzergyvan sa pupa avuey dé la pûra; kotîè kou Zidore trovâvé dé kou-kilyé din sé faté, o bin dé lemassé din sé pyin. Stau dou manify n'in fazan dé krueللè et dé toté lè kolâ.

A la fin dé fin, Zidore ke l'y avey gran tin tot-indourâ, l'y a fourney pè s'ingrindgy. Lou delon dé la bènichon, lè dou fassâyâ l'y vudyi la saleyre din sa soupa. In saillèssin du goutâ, Zidore sé va betâ dévan lou borni por atindre lè dou luron ke s'yran fey to by por alâ dantiy. Kan saillèssin dé la mézon, Zidore lè-z-akroûtzé pè shu lou kotzon et lè plyanté din lou not in lau tignin la tîça dézo l'intze. Kan son-z-à prau réfrêchty, y lau di :

— Inke po vo lavâ la konhyne, se vo-z-in dey ouna, et po vo nètèyi la tîça dé voucé krounyè-z-idé.

Lé dou merlou son parti lau katchy et lau nètèyi, ma son pâ-z-alâ shu lou pon dé dâncé po lau ré-tzaulâ!

Djan-Dzatyè.

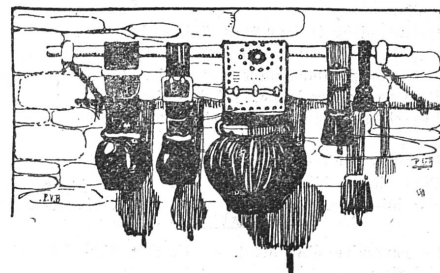
Pas possible! — Un militaire qui voulait se faire réformer, prétendait être myope.

— A preuve que je ne vous trompe pas, disait-il au médecin, c'est que je ne vois pas seulement les galons de ce caporal qui est là-bas!

Très clair. — Dis voir, papa. Qu'est-ce qu'un placement à fonds perdu?

— Suppose que tu prêtes deux sous à un camarade.

— Ah! bien... J'y suis!



L'HOMME SEUL

ETAIT la splendeur d'un soir d'été. Le lac, tout à l'heure rose, puis rouge, se fonçait encore maintenant, touche à touche, insensiblement. Au large, dans le scintillement d'un rais de lune sur l'eau violette, une barque où l'on chantait. Tout auprès, minuscules taches blanches, presque lumineuses, trois cygnes s'en allaient, savourant la chute du beau jour écoulé.

Les Alpes, ombre dans l'ombre, faisaient au tableau un fond majestueux, impressionnant un peu, mais sans rien de farouche; et, lointaines, les mille lumières de la ville donnaient, par contraste, un air de calme, une impression de douce solitude au coin de rive que Paul Rivaz avait devant les yeux.

C'est cet homme assis sur un roc et qui contemplait c'était lui, Paul Rivaz, le grand Rivaz.

A quoi rêvait-il, ce penseur? Goûtait-il la poésie de l'heure et la beauté du spectacle? Ou échaffaudait-il en son cerveau une de ces théories qui avaient fait de lui un des maîtres de la philosophie contemporaine? Qui, sauf lui, l'aurait pu dire?

Le front penché, le regard fixe, il restait là, sur le roc, sans bouger; il paraissait n'entendre pas le chant des rameurs, ni voir les trois cygnes nageant toujours de conserve vers le bord.

S'il pensait, le fruit de ses cogitations devait être bien amer; et, s'il rêvait, sa rêverie n'avait rien de gai: un pli vertical entre les deux sourcils; l'abaissement des commissures de ses lèvres; la fixité du regard; tout, dans sa physionomie, comme tout, dans l'affaissement de son corps, tout disait une profonde mélancolie et une grande lassitude.

Paul Rivaz, « l'homme fort », ainsi que le nommaient entre eux ses disciples et ses amis, le grand Rivaz était las, en effet, et se sentait faible. Sa solitude, cet isolement qu'il avait voulu pour étudier la vie de haut, en spectateur auquel les contingences ne peuvent rien, lui pesait ce soir d'été, pour la première fois, atrocement. Il souffrait. Dans son orgueil, de comprendre que sa pensée ne pouvait rien contre son malaise; dans son cœur, d'avoir méconnu le sentiment, en son âme qu'il avait voulu insensible et qui n'était, ce soir, que nostalgique et douloureuse.

L'homme fort, lui? Non. L'homme seul, irrémédiablement seul.

Il avait suffi d'un rien: deux amoureux rencontrés tout à l'heure, grisette et calicot, se contant fleurette sur la grève; il n'avait fallu que le passage devant ses yeux de ce bonheur qui, voilà longtemps, eût pu être le sien, pour déclencher le regret, ce tueur d'énergie et faire surgir, désenchanté et cruel, le souvenir.

S'il avait écouté son cœur, voilà combien? — trente ans, déjà, mon Dieu! — s'il avait entendu, s'il avait voulu entendre l'amour, l'entendre chanter, le reconnaître et l'accueillir, son existence n'aurait-elle pas été tout autre, plus belle, plus pleine.